

**PROCÈS-VERBAL - Réunion de comité directeur de la ligue
Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et D.A.
du 23 Mai 2026
Visio-conférence**

Ordre du jour de la réunion :

- Constitution de l'équipe à présenter lors de l'AG électorale 2026
- Modification des statuts
- Point sur les opens de Nouvelle Aquitaine
- Participation de la ligue aux éventuels frais de justice en lien avec la situation fédérale
- Questions diverses

Membres du comité directeur présents :

Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mme DA SILVA Sylvie (Vice-Présidente), Mme GASPERONI Sandrine (Membre).

Membres du comité directeur cooptés présents :

Mme Aurélie BIAUSSAT-BARRIÈRE, Mme Josefina PEREZ-DIGON, Mr Patrick NICOLAS

Membres invités présents :

Mr Sébastien TESSERON (RLC) , Mr Jean Luc DELVERT (RLJ), Mr Rémy MECENE (salarié Ligue)

Membres excusés :

Mr GUERRY Mathieu (Secrétaire), Mr Trela Stefan (CTL), Mr Martinez Patrice (RLA)

La réunion débute à 8h30.

Le président, Stéphane Barrère, ouvre la séance et présente le premier point à l'ordre du jour.

Préparation de l'Assemblée Générale

Le Président présente le déroulé prévu de l'Assemblée Générale.

Il expose également une nouvelle fois la proposition visant à faire évoluer le nombre de membres du Comité Directeur, actuellement fixé à six, vers un effectif compris entre six et douze membres.

Afin d'éviter toute difficulté dans la gouvernance de la Ligue, le Président indique qu'il conservera ses fonctions jusqu'à la fin du mandat en 2028. Il précise toutefois qu'en raison de difficultés rencontrées au niveau fédéral, il ne représentera plus la Ligue lors des réunions du Comité Directeur de la Fédération.

Il rappelle également qu'un représentant de la Ligue devra être élu lors de l'Assemblée Générale afin de participer à l'Assemblée Générale de la Fédération.

Restructuration du bureau

Le Président indique qu'une restructuration du bureau est nécessaire. À l'issue des discussions, il propose que Mme Sylvie Da Silva prenne en charge le poste de secrétaire. Celle-ci accepte cette fonction.

Le Président donne ensuite la parole au trésorier, M. Clément Bibard, qui indique souhaiter soit transmettre ses fonctions de trésorier, soit former un trésorier adjoint, afin de préparer une éventuelle évolution de la gouvernance à l'horizon 2028.

Aucun candidat ne se déclarant pour le moment, M. Clément Bibard confirme qu'il conservera ses fonctions jusqu'en 2028.

Le Président précise que la composition du nouveau bureau devra être validée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Composition du Comité Directeur

Le Président présente ensuite les membres appelés à intégrer le Comité Directeur si l'Assemblée Générale valide la modification des statuts ainsi que la cooptation des nouveaux membres.

Dans cette hypothèse, le Comité Directeur serait composé de :

Stéphane Barrère, Président ;

Sylvie Da Silva, Secrétaire ;

Clément Bibard, Trésorier ;

Mathieu Guerry, membre ;

Sandrine Gasperoni, membre.

Aurélie Biaussat-Barrière, membre ;

Joséphine Perez-Digon, membre ;

Patrick Nicolas, membre.

Organisation de l'Assemblée Générale

Le Président indique que le trésorier ne pouvant être présent le jour de l'Assemblée Générale, un membre devra présenter le rapport financier.

Il précise également qu'un membre devra répondre à la question écrite transmise par le Comité Départemental de la Charente.

Mme Sandrine Gasperoni se propose de rédiger la réponse destinée au Comité Départemental de la Charente (CD16).

Mme Sylvie Da Silva indique qu'elle assurera la lecture du rapport financier si nécessaire.

Bilan sportif de la saison

Le Président invite ensuite le Responsable Ligue Compétition (RLC), M. Sébastien Tesseron, et le Responsable Ligue Jeunes (RLJ), M. Jean-Luc Delvert, à présenter un bilan de la saison écoulée.

Bilan de la saison jeunes

M. Jean-Luc Delvert indique que, dans l'ensemble, la saison s'est bien déroulée pour les jeunes.

Il relève néanmoins une légère baisse du nombre d'inscrits en compétition dans les catégories Avenir et Cadet.

Concernant les Kangourous, la baisse est beaucoup plus marquée. La compétition prévue le 31 mai ne regroupe en effet que 14 assauts et un seul ring, contre plus de 40 assauts lors de l'édition précédente. Plusieurs clubs ont signalé des difficultés et une baisse de la pratique dans les catégories les plus jeunes (pré-Poussins et Poussins).

Bilan de la saison adultes

M. Sébastien Tesseron présente ensuite le bilan de la saison adulte.

Il souligne notamment les nombreux forfaits enregistrés lors des sélections pour les championnats de France Technique. Sur les 15 assauts initialement programmés, seuls deux ont pu être disputés en raison de forfaits déclarés au dernier moment.

Il revient également sur les difficultés récurrentes liées aux passeports sportifs non mis à jour, situation qui génère régulièrement des problèmes lors des compétitions. Il demande qu'une communication spécifique soit réalisée en début de saison prochaine afin de sensibiliser les clubs sur ce point.

Questions diverses

Une proposition est formulée visant à rendre payante l'inscription aux sélections afin de limiter le nombre de forfaits.

Après échanges, il est décidé de laisser cette proposition en réflexion. Cette décision relevant des prérogatives du Comité Directeur, elle ne nécessite pas de vote en Assemblée Générale.

Les différentes propositions seront regroupées et étudiées lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur, au cours de laquelle une décision sera prise.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 9h35.

Fait à Libourne, le 23 mai 2026

M Barrère Stéphane
Président

